

Assurances collectives

Tout sur la
**protection de vos
renseignements
personnels**



Bonjour.

Vous ne donneriez pas les clés de votre résidence au facteur. Vous ne dévoileriez pas votre salaire au commis d'épicerie. Cependant, vous n'hésiteriez pas à fournir tous vos renseignements personnels à une institution d'envergure.

À la Standard Life nous avons pris l'engagement d'observer les normes les plus strictes dans la conduite de nos affaires. À titre de participant à un régime d'assurances collectives, vous pouvez être certain que nous assurons la confidentialité de vos renseignements personnels et de ceux de vos personnes à charge.

Le présent dépliant vous donne un aperçu de la façon dont la Standard Life traite les renseignements personnels requis pour administrer vos garanties d'assurances collectives et traiter vos demandes de règlement. Il vient s'ajouter au principe directeur de la Standard Life en matière de protection des renseignements personnels.

Dans le présent dépliant, « vous », « votre » et « vos » renvoient à votre conjoint, à vos personnes à charge et à vous-même.

Administration

Tous les formulaires que vous remplissez, que ce soit lorsque vous soumettez une demande de participation au régime d'assurances collectives auprès de la Standard Life ou lorsque vous voulez modifier vos garanties, comportent une section d'autorisation qui a trait à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels relatifs à votre admissibilité et à votre assurabilité. Il est important de lire attentivement la section autorisation avant d'y apposer votre signature.

À titre d'exemple, lorsque vous signez notre formulaire *Preuves d'assurabilité*, vous autorisez tout médecin, tout praticien, tout hôpital, toute clinique ou autre établissement médical ou paramédical, toute compagnie d'assurance, MIB, Inc.* (MIB), ou tout autre organisme, institution ou personne possédant des renseignements au sujet de votre santé ou de votre assurabilité, à nous fournir ces renseignements. Ces renseignements ne serviront qu'à étudier votre assurabilité.

La section d'autorisation du formulaire *Preuves d'assurabilité* vous informe également que la Standard Life ou ses réassureurs peuvent fournir un bref rapport à MIB. Tous les renseignements ayant trait à votre assurabilité seront traités de façon confidentielle. Toutefois, si vous soumettez une proposition d'assurance vie ou d'assurance maladie ou une demande d'indemnisation à l'une des compagnies membres, MIB lui fournira, sur demande, les renseignements contenus dans ses dossiers.

MIB vous transmettra, sur demande, tout renseignement qu'il possède à votre sujet. Si vous mettez en doute l'exactitude des renseignements contenus à votre dossier, vous pouvez faire apporter des corrections en communiquant avec MIB, à l'adresse suivante :

Substitute Canadian Information Office
MIB
330, avenue University, bureau 501
Toronto, Ontario, M5G 1R7
Téléphone : 416-597-0590 ou 1-866-692-6901

La Standard Life ou ses réassureurs peuvent également communiquer les renseignements qu'ils possèdent à une autre compagnie d'assurance à laquelle vous auriez soumis une proposition d'assurance vie ou d'assurance maladie ou une demande d'indemnisation.

** MIB, Inc. est un groupement sans but lucratif de compagnies d'assurance permettant l'échange de renseignements entre ses membres.*

Demandes de règlement

Lorsque nous traitons une demande de règlement, il est possible que nous ayons besoin de renseignements supplémentaires. Les autorisations qui figurent aux demandes de règlement sont conçues pour nous permettre de communiquer avec différentes personnes-ressources afin de recueillir les renseignements médicaux ou autres requis pour l'évaluation de votre demande. Ces autorisations sont valides pour vous et les personnes à charge pour lesquels des frais sont soumis.

Tous les renseignements médicaux obtenus afin d'évaluer vos demandes de règlement bénéficieront de la plus grande protection et ils ne serviront qu'à des fins d'évaluation. Vous pourrez vous procurer les renseignements médicaux personnels obtenus par la Standard Life d'une source autre que vous-même par l'intermédiaire du médecin que vous aurez désigné.

Soumissions de demandes de règlement par voie électronique

Lorsque vous utilisez la carte médicaments ou les services de transmission électronique, vous consentez à ce que votre pharmacien ou votre cabinet dentaire fournisse les renseignements requis pour traiter votre demande de règlement. Les renseignements seront recueillis et conservés par le fournisseur des services électroniques et transmis à la Standard Life. Tous les renseignements personnels recueillis

sont protégés, utilisés et divulgués uniquement aux fins d'administration des demandes de règlement et d'établissement de rapports statistiques. Lorsque vous vous prévaluez des services de traitement électronique de demandes de règlement, votre identité est protégée à chaque étape conformément à la législation sur la protection des renseignements personnels.

Programme d'aide aux employés

La confidentialité préoccupe toujours les employés, tout particulièrement en ce qui touche le programme d'aide aux employés (PAE). Tout renseignement personnel relatif à l'utilisation du PAE demeure confidentiel. Seules les données d'ensemble seront utilisées dans le rapport collectif, et aucun renseignement pouvant permettre de déterminer qui se prévaut du PAE ne sera transmis au responsable de régime.

Numéro d'assurance sociale

Nous vous demanderons votre autorisation pour utiliser votre numéro d'assurance sociale (NAS) comme numéro de certificat pour votre régime collectif. Vous pouvez choisir de ne pas nous donner votre NAS. Le cas échéant, nous vous attribuerons un numéro de certificat personnel que l'administrateur de votre régime collectif et vous devrez utiliser aux fins de soumission des demandes de règlement et de perception des primes. Lorsque les prestations d'invalidité sont imposables, vous devez nous fournir votre NAS aux fins de déclaration fiscale.

Divulgation de renseignements aux administrateurs de régimes et aux conseillers en avantages sociaux

Votre responsable de régime a accès aux renseignements personnels que vous fournissez dans votre *Demande de participation* au régime d'assurances collectives de la Standard Life et dans tout autre formulaire nécessaire à l'administration de votre régime collectif.

La Standard Life fournit aux responsables de régimes des rapports statistiques techniques pour leur permettre de gérer le régime collectif. Tous les rapports statistiques fournis aux responsables de régimes sont traités conformément au principe directeur de la Standard Life en matière de protection des renseignements personnels. Aucun de ces rapports ne contient de renseignements permettant de déterminer la nature des demandes de règlement individuelles.

En règle générale, les renseignements à la disposition des responsables de régimes peuvent être divulgués aux conseillers en avantages sociaux afin de les appuyer dans l'administration du régime collectif. Tous les renseignements divulgués aux conseillers en avantages sociaux le sont en conformité avec le principe directeur de la Standard Life en matière de protection des renseignements personnels.

Divulgarion de renseignements au téléphone

La Standard Life applique des pratiques rigoureuses en matière de divulgation de renseignements au téléphone. Les renseignements personnels donnés au téléphone sont protégés tout comme les renseignements personnels fournis par écrit. Tous les membres du personnel de la Standard Life, y compris ceux de nos centres d'appels, suivent des protocoles établis de validation de l'identité du demandeur et s'assurent ainsi qu'ils fournissent les renseignements à la personne appropriée de la manière qui convient.

Vos droits

Vous avez le droit de connaître la nature et la provenance des renseignements personnels que la Standard Life a dans ses dossiers à votre sujet. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter notre principe directeur en matière de protection des renseignements personnels – qui se trouve sur notre site Web à www.standardlife.ca.

Retraite
Investissements
Assurance

À bientôt.

1-800-499-4425

www.standardlife.ca

Mieux-être : un objectif gagnant.

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
GF10608E-03-2010 GL